



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres psychiatriques

Question écrite n° 73117

Texte de la question

M. Jean-Marc Chavanne souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème de la prise en charge des soins psychiatriques en Haute-Savoie. En effet, le département est réellement très en retard par rapport au reste de la France et les difficultés s'accroissent avec le phénomène démographique. La Haute-Savoie manque de médecins psychiatres. Ainsi, les malades n'ont pu bénéficier d'une offre locale de soins hospitaliers depuis quelques décennies. Les familles de ces malades doivent faire face seules aux difficultés voire à l'impossibilité de prise en charge. C'est un des devoirs de l'Etat que de s'investir financièrement dans l'offre de soins pour les malades mentaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre pour soulager les malades mentaux par des soins et des structures adaptés dans le département.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Chavanne](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73117

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 857